

EPS et citoyenneté

# LOI n° 2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école

« Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

« Dans l'exercice de leurs fonctions, les personnels mettent en œuvre ces valeurs. »

# Un outil support... La charte de la laïcité

**1** | La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

**2** | La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

• • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

**3** | La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

**4** | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

**5** | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

## CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

*La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.*

**6** | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les **protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

**7** | La laïcité assure aux élèves l'accès à une **culture commune et partagée**.

**8** | La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

**9** | La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit l'**égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

**10** | Il appartient à tous les personnels de **transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

**11** | Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

**12** | Les enseignements sont **laïques**. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

**13** | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

**14** | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le **port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.

**15** | Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.

**1** | La France est **une République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

(Article premier de notre Constitution de 1958)

**La laïcité est un principe fondateur de notre contrat social qui garantit les valeurs de la République que sont la liberté, l'égalité et la fraternité.**

la transmission des valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité) et du principe de laïcité

La culture de l'égalité entre les sexes et du respect mutuel

L'éducation à la défense

L'éducation aux médias et à l'information

L'éducation à la citoyenneté  
c'est...

La lutte contre toutes les formes de discriminations et en particulier la prévention et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, notamment à travers l'ouverture sur l'Europe et le monde

La prévention et la lutte contre le harcèlement

L'éducation à l'environnement et au développement durable

La lutte contre l'homophobie

# L'EPS pour porter les valeurs de la République et la laïcité

Jugement

Règle

Arbitrage

L'EPS, en tant que discipline d'action, peut faire vivre concrètement des valeurs et des vertus républicaines aux élèves.

Engagement

Respect de soi

Respect des autres

L'EPS permet de passer du « vivre-ensemble » à défendre dans la classe, au « faire-ensemble » à partager.

Liberté



s'engager

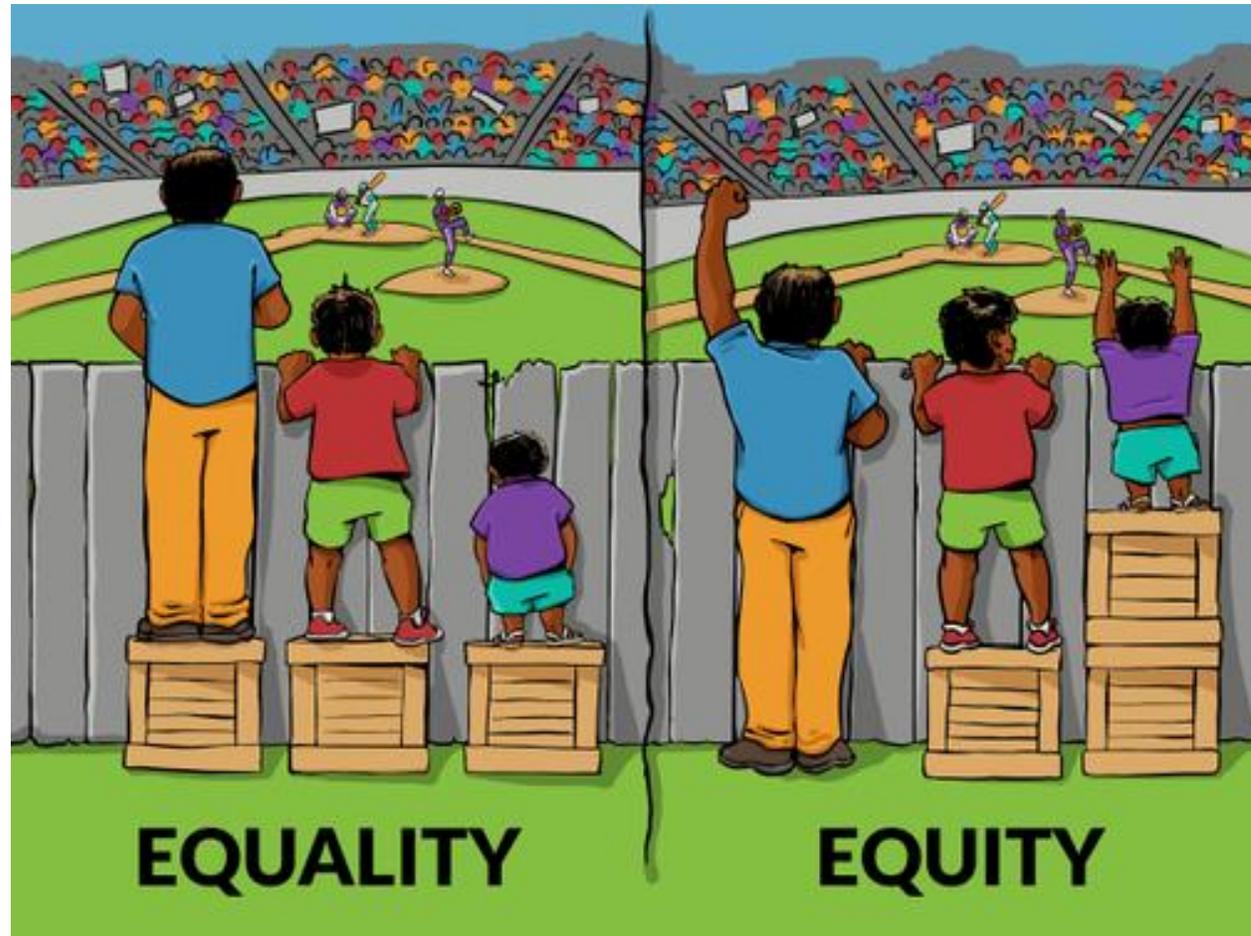
pousser les murs de son établissement

Le sport  
scolaire  
pour...

aller rencontrer d'autres élèves dans d'autres contextes.

# Egalité ou plutôt Équité !

« La réussite de tous et toutes - élèves, apprentis ou étudiants - est au cœur de la mission du service public. L'École porte à tous niveaux le message de l'égalité entre les filles et les garçons et participe à modifier la division sexuée des rôles dans la société. »



# Egalité ou plutôt Equité en EPS !

*se questionner sur ce que veut dire la réussite des élèves*

- performance physique ?
- implication dans le jeu ?

*chasser les stéréotypes en lisant l'activité réelle des élèves*

- réfléchir sur le traitement de l'activité
- proposer des activités variées neutres ou connotées pour faire évoluer les représentations

## Des exemples

la **gymnastique** pour permettre à une majorité de garçons de gagner en esthétique et à une majorité de filles de gagner en prise de risque

**L'orientation** pour combattre, par l'expérience vécue, l'idée que les filles seraient peureuses ou ne sauraient pas s'orienter et lire une carte.

Le **football** pour rendre chacun-e suffisamment compétent-e pour marquer des buts (rendant ainsi caduque l'idée qu'un but marqué par une fille compte double)

# L'EPS POUR TOUS LES ELEVES AU SEIN D'UNE ECOLE INCLUSIVE

## Je m'informe

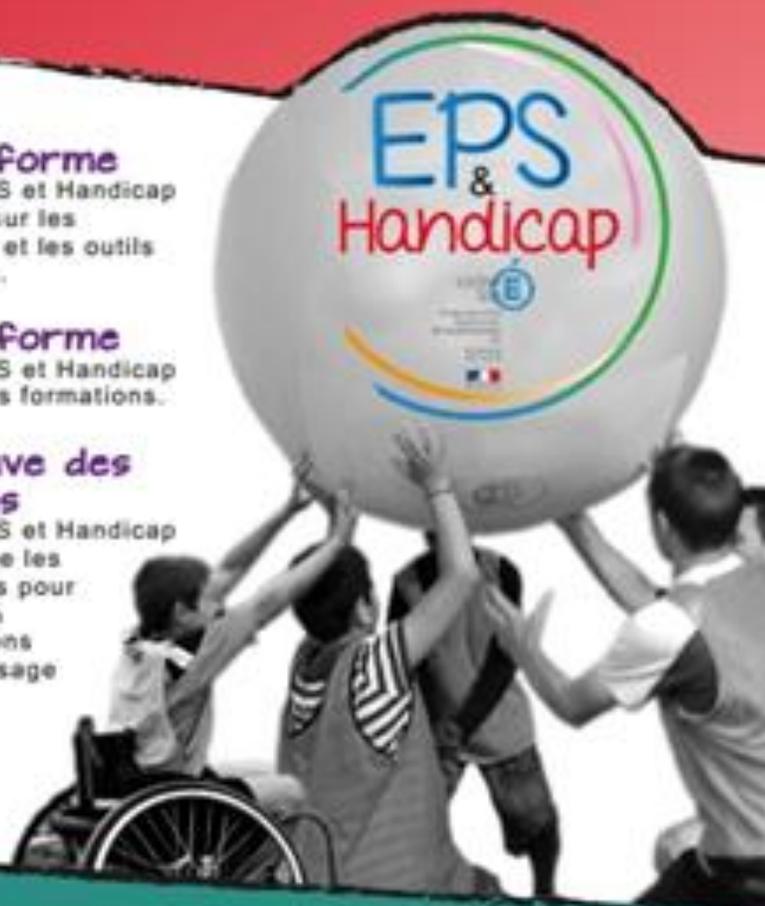
Le pôle EPS et Handicap  
renseigne sur les  
ressources et les outils  
disponibles.

## Je me forme

Le pôle EPS et Handicap  
propose des formations.

## Je trouve des solutions

Le pôle EPS et Handicap  
accompagne les  
enseignants pour  
l'adaptation  
des situations  
d'apprentissage  
en EPS.



## POLE EPS & HANDICAP

23 rue Bourgmayer - 01000 BOURG EN BRESSE

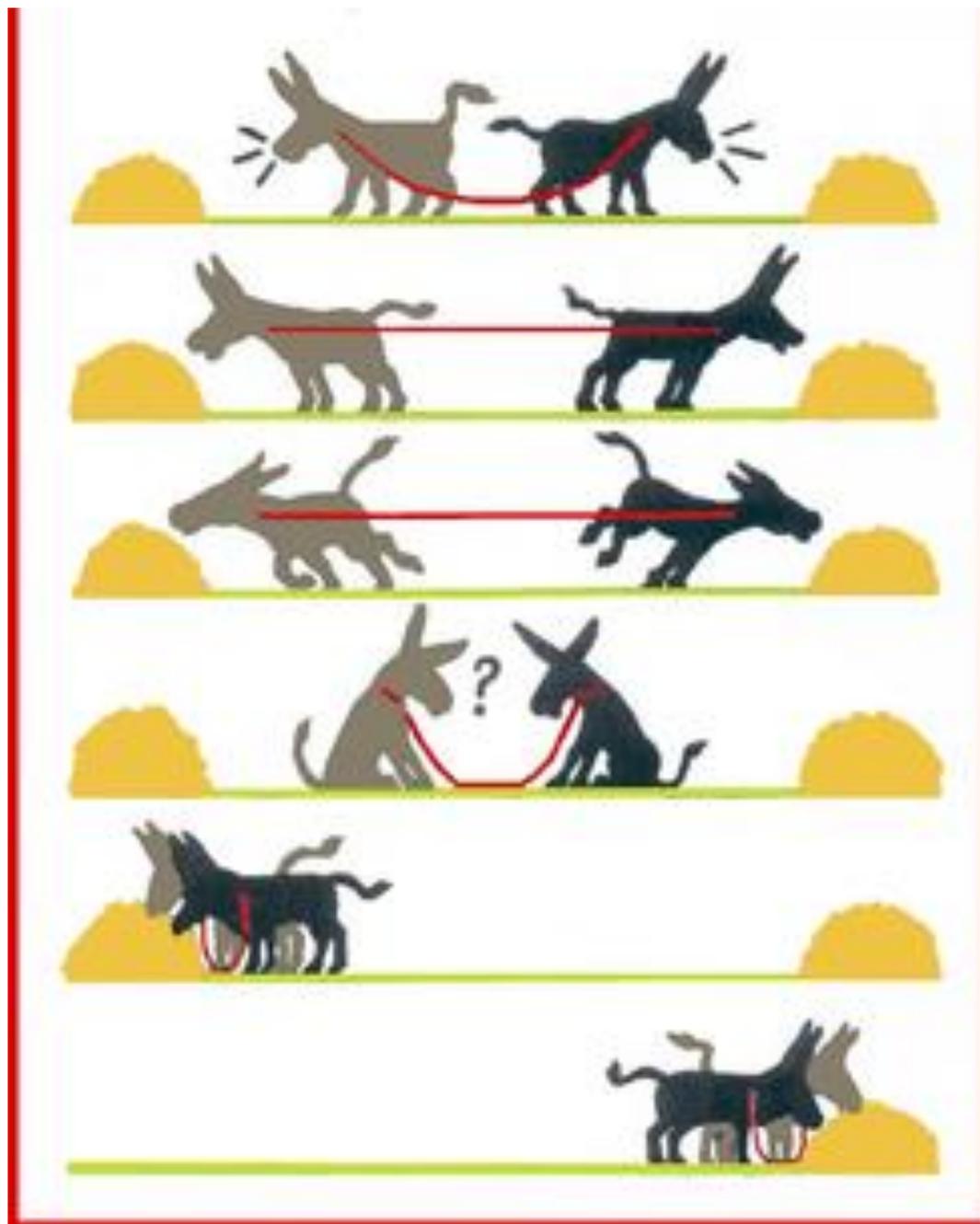
Courriel : [poleepshandicap01@ac-lyon.fr](mailto:poleepshandicap01@ac-lyon.fr)

Tél : 06 09 52 58 58



[POLEEPSHANDICAP01@ac-lyon.fr](mailto:POLEEPSHANDICAP01@ac-lyon.fr)

# Fraternité



# Fraternité ou coopération en EPS

La coopération est une organisation collective visant un intérêt général. Le but est plus de réussir que de gagner. Mais pour une question de motivation un défi est à relever.

## La coopération pour...

répondre indirectement à la différenciation pédagogique par l'implication des élèves auprès d'autres élèves

permettre une amélioration du rapport à l'autre et donc du climat scolaire dans son ensemble : chacun se sentant valoriser car médiateur de savoir, conforté par le rapport à un pair, le rapport à l'école et aux apprentissages pouvant alors évoluer positivement.

La coopération défend des valeurs telles que la fraternité, la solidarité, le respect, l'engagement, l'ouverture aux autres, la confiance, le droit à la différence, le partage, l'autonomie, l'équité et l'écoute empathique